

Le 17 mars 2021, à 17h40 CET

# VILMORIN & CIE PLACE AVEC SUCCÈS UN EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 450 MILLIONS D'EUROS

.....

Le 17 mars 2021, Vilmorin & Cie a émis avec succès un emprunt obligataire à maturité 7 ans d'un montant total de 450 millions d'euros, avec un coupon annuel de 1,375 %.  
Cette transaction a été largement souscrite par une base diversifiée d'investisseurs européens.

Le produit net de cette émission obligataire sera dédié aux besoins généraux de l'entreprise, incluant le refinancement de la dette existante. Vilmorin & Cie allouera notamment une partie du produit net à l'exercice de l'option de remboursement anticipé de son emprunt obligataire à échéance de mai 2021 d'un montant résiduel en circulation de 346,2 millions d'euros, portant intérêt au taux annuel de 2,375 %.

**Suite à ces opérations, Vilmorin & Cie allonge la maturité moyenne de sa dette tout en poursuivant sa stratégie de ressources financières diversifiées. Après les avoir significativement renforcées au cours des dernières années, Vilmorin & Cie poursuit ainsi l'optimisation de ses capacités financières, en support au déploiement de ses objectifs de croissance, sur un marché mondial des semences résilient.**

Les obligations seront admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris à compter du 26 mars 2021 (code ISIN : FR0014002KP7).

Cette opération a été réalisée en collaboration avec BNP Paribas, Crédit Agricole CIB, Natixis, en tant que coordinateurs globaux, ainsi que HSBC, MUFG et Société Générale, qui sont intervenus en qualité de teneurs de livre.

Vilmorin & Cie a été conseillée pour cette opération par Degroof Petercam Investment Banking.

+ Le communiqué de presse est consultable sur le site Internet de Vilmorin & Cie [www.vilmorincie.com](http://www.vilmorincie.com)

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- **Jeudi 6 mai 2021<sup>(1)</sup>** :  
Chiffre d'affaires  
à la fin du 3<sup>e</sup> trimestre 2020-2021
- **Lundi 2 août 2021<sup>(1)</sup>** :  
Chiffre d'affaires annuel 2020-2021
- **Mercredi 13 octobre 2021<sup>(1)</sup>** :  
Résultats annuels 2020-2021
- **Vendredi 10 décembre 2021** :  
Assemblée Générale des Actionnaires

*Dates fournies à titre indicatif et susceptibles de modifications.*

*<sup>(1)</sup> Publication post-clôture de Bourse.*

## POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

**Olivier FALUT**  
Directeur Financier  
[olivier.falut@vilmorincie.com](mailto:olivier.falut@vilmorincie.com)

**Valérie MONSÉRAT**  
Directrice Communication Financière et Relations  
Investisseurs  
[valerie.monserat@vilmorincie.com](mailto:valerie.monserat@vilmorincie.com)

Tél. : + 33 (0)4 73 63 44 85  
[www.vilmorincie.com](http://www.vilmorincie.com)



4<sup>e</sup> semencier mondial,  
Vilmorin & Cie crée des semences potagères et de grandes cultures  
à haute valeur ajoutée, contribuant à répondre aux enjeux alimentaires.

Semencier multi-espèces, Vilmorin & Cie met en marché, chaque année, environ 300 nouvelles variétés, pour répondre aux besoins de toutes les formes d'agriculture dans leur diversité et permettre aux agriculteurs de produire mieux et de produire plus.

Soutenue par son Actionnaire de référence Limagrain, coopérative agricole détenue par des agriculteurs français et groupe semencier international, la croissance de Vilmorin & Cie s'appuie sur la recherche et l'internationalisation, pour renforcer durablement ses positions concurrentielles, sur des marchés mondiaux résilients.

Guidée, depuis ses origines en 1743, par une vision long terme de son développement, Vilmorin & Cie inscrit sa performance dans le respect de trois valeurs fondatrices : le progrès, la persévérance et la coopération.

#### **Avertissement**

Ce communiqué de presse a été préparé pour information uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres dans une quelconque juridiction.

La diffusion de ce communiqué de presse dans certaines juridictions peut faire l'objet de restrictions légales. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans toute juridiction où une telle diffusion, publication ou distribution violerait les lois ou règlements applicables. Les personnes qui viendraient en possession de ce communiqué de presse doivent s'informer des restrictions légales et réglementaires applicables et les respecter.

Aucune action n'a été ou ne sera entreprise pour vendre les obligations à un quelconque investisseur de détail dans l'Espace Economique Européen ou au Royaume-Uni.

En France, un prospectus sera soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers, en sa capacité d'autorité compétente conformément au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le "**Règlement Prospectus**") en vue de l'admission des obligations aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Le prospectus sera communiqué à des investisseurs qualifiés tels que définis et conformément au Règlement Prospectus et à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier. Le règlement-livraison reste soumis à cette approbation.

Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente aux Etats-Unis d'un quelconque titre de Vilmorin & Cie ou de l'une de ses sociétés liées. Les titres de Vilmorin & Cie ou de l'une de ses sociétés liées ne peuvent être offerts ni vendus aux Etats-Unis sauf à faire l'objet d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou au titre d'une exemption d'un tel enregistrement.